

ARRÊTÉ DE CIRCULATION MODIFIÉE ET STATIONNEMENT INTERDIT TEMPORAIREMENT AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC - 51530 DIZY PAR EUROVIA DU 21 OCTOBRE 2024 AU 23 OCTOBRE 2024

M. le Maire de DIZY,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la Loi 82-213 du 02 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, modifiée et complétée par le Loi 82-623 du 22 juillet 1982 et par la Loi 83-8 du 07 janvier 1983,

VU le Code de la Route et, notamment les articles R 110.1, R 110.2, R411-5, R 411-8, R 411.25, R 417.9, R 417.10, R 417-11,

VU l'arrêté interministériel du 24 novembre 1967 modifié relatif à la signalisation des routes et autoroutes ;

Considérant la demande du 12 septembre 2024 de Monsieur Florent BOURGOIN, de l'entreprise EUROVIA Champagne-Ardenne – TSA 70011 chez Sogekink à DARDILLY (Rhône), pour les réparations localisées de chaussée du bas de l'Avenue du Général LECLERC - 51530 DIZY, nécessitant une intervention pour la période du 21 octobre 2024 jusqu'au 23 octobre 2024,

Considérant que le bas de l'Avenue du Général LECLERC du n° 22 jusqu'au n° 560 51530 DIZY sera impactée par cette intervention, la circulation sera en alternance et le stationnement sera interdit à tous les véhicules,

ARRÊTE

Article 1er: Durant la période du 21 octobre 2024 jusqu'au 23 octobre 2024, la circulation sera en alternance par des feux tricolores, et le stationnement sera interdit à tous les véhicules dans le bas de l'Avenue du Général LECLERC (à partir du n° 22 jusqu'au n° 560 – 51530 DIZY, au moment de l'intervention d'EUROVIA.

Article 2 : La signalisation temporaire modifiant la circulation des véhicules sera mise en place par l'entreprise EUROVIA.

<u>Article 3</u>: Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux lois et règlement en vigueur.

.../...

<u>Article 4</u>: Conformément à l'article R.102 du Code des Tribunaux Administratifs, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne).

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Gendarmerie d'AY-CHAMPAGNE
- Conseil Général à VERTUS
- Mairie de CHAMPILLON
- Mairie d'HAUTVILLERS
- Entreprise EUROVIA

Fait à DIZY, le 10 octobre 2024

M. le Maire



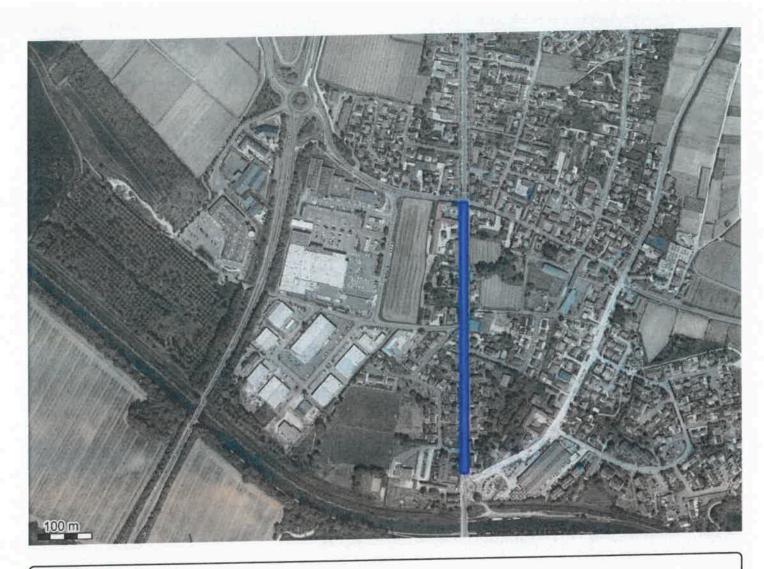
Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7 Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1 802786530 cerfa N°14024*01

Gestionnaires des réseaux routiers

Le demandeur Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise			
Nom : BOURGOIN Prénom : Florent			
ELIDOVIA Champagne-Ardenne Poprésenté par			
Dénomination : EUROVIA Champagno 7 donno Représente par : Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : TSA 70011			
Code postal 6 9 1 3 4 Localité :DARDILLY CEDEX Pays : France			
Téléphone 0, 3, 2, 6, 8, 7, 7, 2, 2, 0, Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :			
Courriel: eurovia-champ-ardenne-d@demat.sogelink.fr			
Si le bénéficiaire est différent du demandeur			
Nom :Prénom :			
Advesse Numéro : Extension :			
Code postalLocalité :Pays :			
Téléphone Indiquez l'Indicatif pour le pays étranger :			
Courriel:			
Localisation du site concerné par la demande			
Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n°			
Hors agglomération En agglomération			
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : +			
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application :			
Leclerc			
Code postal 5,1,5,3,0 Localité : DIZY			
Nature et date des travaux			
Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :			
Description des travaux :			
Description des develor			
N° de chantier délivré par la Collectivité (0):			
Date prévue de début des travaux : 2,1, 1,0, 2,0,2,4, Durée des travaux (en jours calendaires) :3			
Réglementation souhaitée			
Durée de la réglementation (en jours calendaires) :3 Date de début de réglementation 2 _ 1 _ 1 _ 0 _ 2 _ 0 _ 2 _ 4 _			
Restriction our section courante Restriction sur bretelles			
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens de circulation Concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation			
Sens des Points de Repères (PR) décrolssants Fermeture à la circulation Basculement de circulation sur chaussée opposée			
[2]			
Circulation alternee: Par leux incolores			
Restriction de chaussée : Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Emplètement sur chaussée largeur de voie maintenue largeur de voie maintenue			
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)			

Interdiction de : Circuler Véhicules légers poids lourds Vitesse limitée à : km/h	Stationner véhicules légers poids lourds	Dépasser véhicules légers poids lourds	
Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :			
A. due a proportintions			
Autres prescriptions :			
La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :			
Le demandeur Une entreprise spécialité Nom : Prénom : Représenté par : Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :			
Codo postol de la la calité :	Pay	S:	
Code postalLocalité :			
Courriel:			
Pièces jointes à la demande			
Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :			
Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers			
Plan de situation 1/10 ou 1/20 000 Plan des travaux 1/200 ou 1/500 Schéma de signalisation			
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000ème			
J'atteste de l'exactitude des informations fournies			
Fait à : DARDILLY CEDEX		Le: 1 2 0 9 2 0 2 4	
Nom : BOURGOIN Prénom : FI	orent Qualité		
		Signature Sogelink	



Système géodésique: WGS 84

EPSG: 4326

Emprise au format GML:

<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:</pre> outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>3.96497163,49.06104481 3.96514329,49.06104481 3.96512183,49.0638638 3.96513256,49.06552982 3.9649609,49.06552279 3.96497163,49.06337172 3.96497163,49.06104481 outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>

(49.061045 3.964972); (49.061045 3.965143); (49.063864 3.965122); (49.065530 3.965133); (49.065523 3.964961); (49.063372 3.964972); (49.061045 3.964972);